



Volume 7 no 24 | 1er mars 2023

Négociations à Revenu Québec

L'entente de principe est adoptée à 85%

Québec, le 28 février 2023 – Les quelque 5 800 membres de Revenu Québec (RQ) ont adopté à 85 % l'entente de principe intervenue entre le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le fisc québécois. La nouvelle convention collective sera d'une durée de 4 ans, du 1er avril 2020 au 31 mars 2024.

Le taux de participation a été de 81 % à la suite du vote électronique tenu du 21 au 26 février. Les détails de l'entente de principe ont été communiqués lors de l'assemblée générale des membres tenue virtuellement du 21 au 23 février. Les 14 et 16 février, les instances dédiées à RQ au SPGQ ont recommandé de soumettre l'entente aux membres.

[**LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET**](#)

Dans les médias

[**Revenu Québec : l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels**](#)

Radio-Canada, 27 février 2023

[**Revenu Québec : l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels**](#)

NOOVO Info, 27 février 2023

[**Revenu Québec professionals vote 85% in favour of new contract**](#)

Montreal Gazette, 27 février 2023

[**Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels**](#)

Le Soleil, 27 février 2023

[**Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels**](#)

La Presse, 27 février 2023

[**Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels**](#)

L'actualité, 27 février 2023

[**Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels**](#)

La Tribune, 27 février 2023

[Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels](#)

Le Devoir, 27 février 2023

[Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels](#)

Le Droit, 27 février 2023

[Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels](#)

Le Quotidien, 27 février 2023

[Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels](#)

Le Nouvelliste, 27 février 2023

[Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels](#)

La Voix de l'Est, 27 février 2023

[Revenu Québec: l'entente de principe entérinée à 85 % par les professionnels](#)

Le Reflet du Lac, 27 février 2023

[Revenu Québec professionals vote 85% in favour of new contract](#)

Montreal Gazette, 27 février 2023

Élection

Période de mises en candidatures en cours

La période de mises en candidature pour l'élection des sept membres du comité exécutif se déroule jusqu'au 24 mars 2023. Pour le mandat de quatre ans se terminant en 2027, le comité exécutif se composera de personnes occupant les fonctions suivantes:



**Élections
2023**

Comité exécutif

- une ou un président;
- une première vice-présidente (**poste réservé aux candidatures féminines**);
- une deuxième vice-présidente (**poste réservé aux candidatures féminines**);
- une troisième vice-présidente ou un troisième vice-président;
- une quatrième vice-présidente ou un quatrième vice-président;
- une ou un secrétaire;
- une trésorière ou un trésorier.

Si un de ces postes vous intéresse, voici les critères d'admissibilité pour poser votre candidature :

- Vous devez être une ou un membre du comité exécutif sortant de charge **ou**
- Vous devez être une déléguée ou un délégué syndical ou une déléguée ou un délégué syndical substitut dûment élu avant le 23 février 2023 **et** ayant obtenu sa permanence selon les modalités prévues dans sa convention collective avant cette même date.

Comment poser sa candidature

- Remplissez le formulaire prescrit de mise en candidature;
- Obtenez l'appui de trente **membres**, dont au moins six provenant de la région de Québec, six de la région de Montréal et six de l'ensemble des autres régions. La région étant déterminée par le port d'attache du membre, qui est soit respectivement situé à moins de trente-cinq kilomètres de Québec et de Montréal, soit situé à plus de trente-cinq kilomètres de ces deux villes pour les autres régions;
- Assurez-vous que la personne qui vous appuie est bien membre. Le comité électoral a récemment dénombré plus de 5 000 cotisants qui ne sont toujours pas membres.
- Si vous désirez vous présenter en équipe, celle-ci doit répondre à ces critères additionnels :
 - Posséder un nom d'équipe;
 - Être constituée d'une candidate ou d'un candidat pour chacun des 7 postes;
 - Comprendre un minimum de 3 candidates;
 - Inclure une candidate ou un candidat provenant d'une unité parapublique.*
 - Remettez le formulaire au comité électoral **avant 16 h le 24 mars 2023**
 - par courrier électronique en format PDF à : comiteelectoral@spgq.qc.ca;
 - en main propre ou par la poste au bureau temporaire du SPGQ, situé aux :

Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260,
Québec, G1K 8W1.

Si le formulaire est posté, il devra parvenir au SPGQ
avant l'heure limite (le cachet de la poste n'en faisant pas
foi).

***Dans la publication du 22 février dernier, un des critères pour être reconnu comme une équipe était erroné. En effet, comme mentionné ci-dessus, une femme ou un homme doit parvenir d'une unité parapublique.**

Vous trouverez sur le site Internet du SPGQ : le [calendrier électoral](#), le [chapitre 14 et le règlement numéro 11](#) des Statuts et règlements concernant les élections du comité exécutif, de même que [les règles de fonctionnement et directives électorales additionnelles](#) qui vulgarisent l'opérationnalisation des élections en fonction des Statuts et règlements. Ils expliquent les règles à suivre et l'engagement nécessaire dans une campagne électorale au SPGQ.

Le 29 mars 2023, le comité électoral avisera les personnes candidates de la recevabilité de leur candidature. Les personnes autorisées à mener la campagne électorale recevront aussi des instructions sur la suite du processus électoral.

Le comité électoral

Coûts de l'assurance collective

Bonnes pratiques lors de l'achat de vos médicaments

Approvisionnement pour
une période de 90 jours



**Vous prenez un médicament sur une base régulière ?
Votre condition est stable ? La prescription du médecin le permet ?**

En renouvelant votre ordonnance pour une période de 90 jours, vous économisez sur les frais d'honoraires du pharmacien et vous optimisez votre remboursement d'assurance collective. En effet, la franchise par achat de 5 \$ ne s'appliquera qu'une seule fois par médicament sur votre approvisionnement de 90 jours plutôt qu'à chaque approvisionnement de 30 jours. De plus, vous gagnez du temps en ayant à passer moins souvent à la pharmacie.

**Lors de votre prochaine
visite en pharmacie, pensez-y!**

**Vous avez le pouvoir
de faire la différence !**

beneva

Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur
© 2023 Beneva. Tous droits réservés. TM Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

Journée internationale des droits des femmes

Dons solidaires

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, un montant de 250\$ est alloué à chaque section afin d'offrir un don à un organisme luttant pour les droits des femmes reconnu de leur région.

Les sections J et P sont sous-divisées par unité d'accréditation.

Voici le [formulaire](#) que les membres de la délégation doivent remplir et faire parvenir d'ici au 31 mars.

[Consultez les organisations soutenues par chaque section par les années passées.](#)

Conférence

Finance offshore et paradis fiscaux : légal ou illégal ?

Midi-discussion

jeudi 9 mars, 12h-13h

Autour de l'ouvrage :
« **Finance offshore et paradis fiscaux : légal ou illégal ?** »

avec
Franck Jovanovic,
professeur d'économie et de finance à
la TÉLUQ

ÉCHEC AUX
PARADIS FISCAUX



RAPPEL - Le collectif Échec aux paradis fiscaux vous invite à un midi-discussion virtuel avec Franck Jovanovic, professeur d'économie et de finance à la TÉLUQ. Le 9 mars prochain (12 h à 13 h), il discutera avec vous de son dernier ouvrage intitulé *Finance offshore et paradis fiscaux : légal ou illégal?*

Lors de cette discussion, il sera notamment question de l'histoire des paradis fiscaux et de l'imbrication de ceux-ci au sein du système financier mondial. Les perspectives politiques que dégage le professeur Jovanovic à la fin de son ouvrage seront aussi abordées.

L'événement est ouvert à toutes et tous. Le Collectif fera par ailleurs tirer deux exemplaires de l'ouvrage parmi les personnes participantes au midi-discussion.

[Pour vous inscrire.](#)

Journée internationale des droits des femmes Affichez-vous!

Rappel - C'est sous le thème « Résistances féministes » que se déroulera cette année la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars.

Rendez-vous sur le [site Internet du SPGQ](#) pour en savoir plus et pour télécharger les différents outils de visibilité à afficher dans vos courriels, réseaux sociaux, etc.



Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications
: communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement
du Québec](#)

(Adresse temporaire jusqu'à octobre 2023)
Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260
Québec (Québec) G1K 8W1

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)